n° 32



E R E R

Juillet 2017

TRAVERSÉE EN 2017 TOUR DE FRANCE T'ANIMELE TOUR Peyre en Aubrac - Maison la Terre de Peyre

- Rte du Languedoc - Aumont - **04.66.42.84.70 Ouvert** : 9h - 12h / 14h - 17h (vendredi 16h)

Peyre en Aubrac



Edito

Sept mois viennent de s'écouler depuis la création de la commune nouvelle Peyre en Aubrac et de la communauté des communes des Hautes Terres de l'Aubrac.

Dans le dernier édito, j'ai exprimé la forte volonté de faire en sorte que l'information continue à paraître chaque semestre à travers le bulletin municipal. Un bulletin que vous recevrez avec un peu de retard, mais chacun d'entre vous comprendra qu'il m'a fallu un peu plus de temps et d'organisation afin de rédiger les textes au niveau de Peyre en Aubrac, des 6 communes déléguées et de la communauté des communes des Hautes Terres de l'Aubrac.

C'est le temps des mutualisations et des transformations territoriales, un nouveau conseil municipal, composé de 70 élus, qui s'est déjà réuni plusieurs fois. Gérer une telle assemblée n'est pas toujours chose facile, mais je fais en sorte que chacun puisse participer aux débats avec une totale liberté d'expression et de choix dans les décisions que nous devons prendre.

J'applique la même méthode au sein de la communauté des communes, je pense que les 35 élus apprécient cette façon de travailler en équipe, avec un objectif commun : construire l'avenir dans le dialogue, la concertation, la transparence, avec rigueur et énergie, au service de notre population.

Nous avons de nombreux défis et challenges à relever, nos services administratifs et techniques se réorganisent, nous aurons à l'automne un directeur des services techniques qui aura en charge nos deux collectivités.

Je remercie l'ensemble de notre personnel qui s'engage à nos côtés de façon volontaire et efficace, qui nous permettent de mener à bien nos missions et ainsi répondre le mieux possible à l'attente de nos concitoyens.

Dans les différentes rubriques de ce bulletin vous trouverez les premiers comptes-rendus des conseils municipaux ou commentaires, les travaux, les projets, la vie économique, sociale, sportive, culturelle, tout ce qui a trait au développement et au rayonnement de notre territoire.

Peut-être dans ce premier numéro apparaîtront des imprécisions, des oublis, un manque d'informations au niveau des communes déléguées.

Si tel était le cas, il sera dans l'avenir fait en sorte de remédier à ces imperfections. Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente lecture

Alain Astruc Maire de Peyre en Aubrac Président de la communauté des communes Des Hautes Terres de l'Aubrac



Pour la première fois « l'Echo municipal » est ouvert aux maires délégués de la commune nouvelle « Peyre en Aubrac ».

Je remercie Alain Astruc, maire de cette nouvelle commune de nous inviter ainsi à communiquer avec vous en particulier avec les administrés de nos communes déléguées.

La création de cette nouvelle commune n'a pas rencontré de critique particulière de la part des faupeyrens.

En effet la vie communale se poursuit et son conseil (communal) continue d'œuvrer pour le bien-être de la population. A titre d'exemple, la mutualisation des moyens a, entre autre, permis de nettoyer le cœur du village du Fau de Peyre par la mise à disposition de la balayeuse d'Aumont et d'un salarié de Ste Colombe.

Travaux: depuis le début de l'année

- poursuite de l'ouverture et entretien des chemins
- Mise en discrétion des réseaux secs de la Baraque des Gouttes

Dans les mois à venir, réalisation de la 2ème tranche de la mise aux normes de l'éclairage public dans le cadre des économies d'énergie.

Quant au programme de voirie, il va permettre de terminer l'aménagement du village de Salèles.

J'espère que la période estivale qui s'achève vous a été agréable et vous a apporté ces moments de liberté et de respiration propices à une rentrée réussie.

Le conseil municipal du Fau de Peyre a eu le plaisir de recevoir les aînés de la commune au restaurant Del Faou en ce dimanche 9 avril. Un repas très apprécié par les anciens chaleureusement accueilli par le maire Daniel Mantrand.

Un bon moment de partage et d'amitié, prolongé tard dans la soirée, des agapes que tous souhaitent maintenir dans le village.





Comme il est de coutume, les chasseurs ont invité familles et amis autour d'une bonne table ce 19 février, au restaurant du Fau, 70 convives participaient au repas, heureux de se retrouve et d'évoquer des histoires de chasse.

Après la dégustation d'un excellent menu, la piste de dans a été prise d'assaut, une sympathique journée ponctuée par une soupe au fromage.